



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/788
S/1995/997
29 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Point 55 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquantième année

Lettre datée du 27 novembre 1995, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre, datée du 27 novembre 1995, que vous adresse le Représentant de la République turque de Chypre-Nord, M. Osman Ertuğ.

Je vous serais obligé de bien vouloir diffuser la teneur de cette lettre, avec la présente lettre de couverture, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Hüseyin E. ÇELEM

ANNEXE

Lettre datée du 27 novembre 1995, adressée au Secrétaire général
par M. Osman Ertuğ

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration faite par le représentant chypriote grec lors des séances plénières que l'Assemblée générale a consacrées les 26 et 27 octobre 1995 à l'évocation de l'Année internationale de la jeunesse célébrée il y a 10 ans (voir A/50/PV.44). Ce représentant a émis des allégations totalement dénuées de fondement, qui ne correspondent nullement aux réalités de la situation à Chypre. La communauté chypriote turque n'ayant pas été représentée à ces séances – puisque la partie grecque se fait seule considérer comme "le Gouvernement de Chypre" depuis qu'elle a usurpé ce titre souverain en 1963 – je me vois dans l'obligation de rectifier par écrit ces assertions mensongères.

Nous avons déjà amplement discuté et réfuté les allégations des Chypriotes grecs. Je me bornerai donc ici à rappeler ce que le représentant de cette communauté voudrait nous faire oublier : ce sont eux, les Chypriotes grecs, qui sont responsables de la partition de Chypre, ayant fait campagne pendant des dizaines d'années pour transformer une entité binationale en territoire grec, aux dépens des Chypriotes turcs. Pour l'instant, l'occupant est la partie chypriote grecque, et elle seule, qui accapare depuis 32 ans la souveraineté de ce qui était autrefois le Gouvernement de la République bicommunautaire de Chypre.

En ce qui concerne la jeunesse, les Chypriotes grecs sont bien mal venus de se plaindre, eux qui depuis 32 ans empêchent les jeunes Chypriotes turcs d'exercer intégralement leurs droits fondamentaux et de réaliser pleinement leurs aspirations. Ces jeunes et le reste de leur communauté ne peuvent ni se rendre librement à l'étranger, ni faire du commerce ou communiquer avec le monde extérieur, ni participer à des compétitions sportives internationales ou à des activités culturelles, comme c'est pourtant leur droit, parce que les Chypriotes grecs imposent des restrictions impitoyables dans tous les domaines, isolant systématiquement les Turcs de l'île du reste du monde.

En outre, depuis que les Chypriotes grecs ont usurpé par la force des armes en 1963 la dignité souveraine qui leur permet de se faire considérer comme "le Gouvernement de Chypre", leur administration accapare pratiquement toute l'aide internationale, y compris le crédit et les prêts, qui est accordée à Chypre pour bénéficier aux deux communautés. Cela, conjugué aux strictes mesures d'embargo, a créé entre ces deux populations une très profonde disparité économique, dont les répercussions sont particulièrement évidentes parmi les jeunes Chypriotes turcs, comme le sont les perturbations sociales et psychologiques dues à l'isolement.

Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que pendant trois jours de suite, les 7, 8 et 9 novembre derniers, des centaines d'étudiants chypriotes grecs, encouragés et appuyés par leurs dirigeants, ont organisé des manifestations violentes sur la ligne frontrière, pénétrant dans la zone tampon et exerçant leurs brutalités contre des Chypriotes turcs et des Casques bleus de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre et contre des

biens, causant des dommages corporels et matériels considérables. Que l'on ait pu inciter de cette façon les jeunes Chypriotes grecs à se transformer en activistes déchaînés et que l'on empoisonne de jeunes esprits avec une propagande anti-turque augure bien mal d'une réconciliation future, alors qu'il importe tout particulièrement de créer un climat de confiance pour les jeunes générations.

Cette exploitation de la jeunesse, dans la communauté grecque et lorsqu'on se sert des questions qui la concernent pour faire avancer des fins politiques, n'est guère de nature à instaurer la confiance entre les deux parties en présence et à favoriser la recherche d'une solution. Il est donc impératif que les dirigeants chypriotes grecs cessent d'endoctriner les jeunes de leur communauté pour les inciter à se transformer en casseurs et leur instiller la haine, qui ne peut mener qu'à une impasse, et qu'ils commencent à leur inculquer le respect et la bienveillance à l'égard de leurs voisins turcs, afin que les relations intercommunautaires, au lieu de se dégrader comme elles le font en ce moment, puissent au contraire s'améliorer.

Je vous serais obligé de bien vouloir diffuser la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 55 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de la République turque
de Chypre-Nord

(Signé) Osman ERTUĞ
